sgen Cfdt:

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Paris, le 2 mars 2017

Madame Najat Vallaud-Belkacem
Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche
110 rue de Grenelle
75357 PARIS SP 07

Nos réf. : AE/CNB/BN/5184

Madame,

Vous avez souhaité que le Comité technique ministériel de l'Éducation nationale débatte du rapport de situation comparée le 8 mars 2017. C'est une avancée que ce rapport soit élaboré pour la deuxième fois, et que pour la première fois il soit présenté et débattu en Comité technique. Cependant nous ne pouvons pas nous en satisfaire pleinement et nous avons des propositions pour que le dialogue social sur ces sujets se structure davantage.

Tout d'abord, de nombreux indicateurs préconisés dans l'annexe de l'accord sur l'égalité professionnelle de 2013 sont manquants. Cela nous étonne car nous avions fait savoir tôt que nous souhaitions la publication de ces indicateurs, et d'autant plus que certains sont présents dans le bilan social.

Ensuite, les commentaires qui accompagnent les tableaux sont parfois trop laconiques pour permettre un diagnostic suffisant, et à même de fonder la politique d'égalité entre les femmes et les hommes au ministère de l'Éducation nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Or nous avions demandé devant le Comité technique ministériel que l'élaboration du RSC puisse faire l'objet d'un groupe de travail émanant du CTM pour permettre une analyse partagée des données chiffrées.

Enfin et surtout, nous regrettons qu'un tel travail sur le RSC ne s'articule pas à un travail sur la feuille de route pour l'égalité. Vous nous annoncez que cette feuille de route sera publiée le 8 mars, jour du CTM. Pour le Sgen-CFDT, la feuille de route devrait faire l'objet d'un dialogue voire d'une négociation sociale comme le préconise à nouveau la DGAFP dans la circulaire du 22 décembre dernier. Nous vous demandons donc d'organiser le dialogue social sur cette feuille de route et de la présenter en CTM afin qu'elle puisse être débattue.

Certain.e.s de l'attention que vous porterez à nos demandes, nous souhaitons pouvoir vous rencontrer pour démarrer le dialogue social sur la politique d'égalité professionnelle au sein de notre ministère.

Dans l'attente d'une réponse, nous vous prions d'agréer, Madame la ministre, l'expression de nos très respectueuses salutations.

Catherine Nave-Bekthi,
Secrétaire générale

sgen.cfdt.fr
FÉDÉRATION DES SYNDICATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE PUBLIQUE
47-49 avenue Simon Bolivar
75950 Paris cedex 19
Tel : 01 56 41 51 10
Fax : 01 56 41 51 11
secretarialgeneral@sgen.cfdt.fr